

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 décembre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 2 décembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Yann MAREAU-CAREL, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Jocelyn GILLET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Mohamed HARIZ pouvoir à Driss SAÏD, Sébastien ALIX pouvoir à Catherine MANZANARÈS

ABSENTS : Virginie GRENIER, Newroz CALHAN, Éric BAINVEL

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christian TALLIO

DÉLIBÉRATION : 2025-144

OBJET : QUARTIER CENTRE – DÉNOMINATION DE VOIES – HÔPITAL LAENNEC

DÉLIBÉRATION : 2025-144
SERVICE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET DE L'URBANISME

OBJET : QUARTIER CENTRE – DÉNOMINATION DE VOIES – HÔPITAL LAENNEC

RAPPORTEUR : Nadine PIERRE

Depuis plusieurs années, le secteur de l'Hôpital Nord Laennec a entamé une mutation qui s'est traduite dans un premier temps par l'installation de nouveaux établissements de santé et qui va se poursuivre dans les années à venir dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble.

Le secteur de l'Hôpital Nord Laennec accueille aujourd'hui, outre l'antenne Nord du CHU, des bâtiments de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) ainsi que des bâtiments en cours de construction de LNA Santé destinés à accueillir l'Institut de Réadaptation Cap Ouest.

Aujourd'hui, les voies privées desservant ce secteur n'ont pas de dénomination officielle, rendant notamment difficile le bon adressage de ces établissements de santé au rayonnement régional et contraignant l'intervention potentielle des services de secours ou de police, faute de pouvoir localiser correctement les personnes en difficulté.

C'est pourquoi il convient de délibérer afin de dénommer ces voies figurant sur le plan en annexe de la présente délibération. A cette fin, il est proposé de retenir des noms de femmes en lien avec le domaine de la santé, à savoir :

- pour la voie de desserte interne : la neurologue italienne Rita Levi-Montalcini,
- pour la voie située entre la rue des Pilier de la Chauvinière et la voie de desserte interne : la pharmacologue et biochimiste américaine Gertrude Belle Elion,
- pour la voie située entre le boulevard Professeur Jacques Monod et la voie de desserte interne : la chirurgienne française Francine Leca.

Rita Levi-Montalcini (1909 – 2012), est une neurologue italienne, lauréate avec le biologiste américain Stanley Cohen du prix Nobel de physiologie ou médecine en 1986 pour sa découverte du facteur de croissance nerveuse. Ses travaux ont non seulement révolutionné les neurosciences, mais ont également ouvert de nouvelles voies pour le traitement des maladies neurodégénératives telles que les maladies d'Alzheimer et de Parkinson. Au-delà de ses réalisations scientifiques, Rita Levi-Montalcini était également une fervente défenseuse des droits de l'homme et de l'émancipation des femmes.

Gertrude Belle Elion (1918-1999) est une pharmacologue, virologue, immunologue et biochimiste américaine. Elle a reçu le Prix Nobel de physiologie ou médecine en 1988 pour ses découvertes majeures dans l'élaboration de nouveaux traitements concernant notamment la malaria, la leucémie et les transplantations d'organes et le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).

Francine Leca (1938-2024) : première femme chirurgienne cardiaque en France et pionnière en chirurgie cardiaque pédiatrique. Elle est co-fondatrice en 1996 de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque - Enfant du Monde qui récolte des fonds pour réparer les cœurs d'enfants venus des pays défavorisés atteints de graves maladies cardiaques.

Ceci étant exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la dénomination des voies, telles que figurant en annexe, de la manière suivante :
 - o rue Rita Levi-Montalcini pour la voie de desserte interne,
 - o rue Gertrude Belle Elion pour la voie située entre la rue des Pilliers de la Chauvinière et la voie de desserte interne,
 - o rue Francine Leca pour la voie située entre le boulevard Professeur Jacques Monod et la voie de desserte interne.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 08/12/2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

Christian TALLIO

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 11 décembre 2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 décembre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 2 décembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Yann MAREAU-CAREL, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAUX, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Jocelyn GILLET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Mohamed HARIZ pouvoir à Driss SAÏD, Sébastien ALIX pouvoir à Catherine MANZANARÈS

ABSENTS : Virginie GRENIER, Newroz CALHAN, Éric BAINVEL

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christian TALLIO

DÉLIBÉRATION : 2025-145

OBJET : RAPPORT ET DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

DÉLIBÉRATION : 2025-145
SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

OBJET : RAPPORT ET DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

RAPPORTEUR : Marcel COTTIN

En application de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 et complété par l'article L5217-10-4 du CGCT, le Maire doit présenter au Conseil Municipal, dans un délai de dix semaines précédent l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires. Celui-ci doit notamment préciser les engagements pluriannuels et faire état de la gestion de la dette.

Par ailleurs dans les communes de plus de 10 000 habitants ce rapport doit en outre comporter une présentation de la structure et ainsi que l'évolution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport fait l'objet d'un débat. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique donnant lieu à un vote.

Ce rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026,
- d'approuver le rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

30 voix POUR

3 Voix CONTRE

7 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 08/12/2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

Christian TALLIO

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 11 décembre 2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 11 décembre 2025